



Buse variable *Buteo buteo*



Martinet noir *Apus apus*



Alouette des champs *Alauda arvensis*



Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*



Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Inventaire de l'avifaune

Espèces, enjeux et perspectives

Atlas de la Biodiversité des Communes (ABC)

Commune de Gruffy



LPO Haute-Savoie

Rédaction : Lise Dauverné

Relecture : Anne Dejean

Décembre 2012

Crédits photos de la page : J. Bisetti

Contexte

Les oiseaux correspondent à un groupe d'espèces qui est relativement bien connu car celles-ci attirent de nombreux naturalistes bénévoles ou professionnels. Les données existantes que possède la LPO 74 répondent directement à la question de savoir quelles espèces sont présentes sur le territoire concerné et de déceler des enjeux liés à la vulnérabilité de certaines espèces. Un inventaire de terrain d'une demi-journée a permis de compléter les données existantes. Une extraction de la base de données de la LPO 74 ainsi qu'un travail de synthèse et d'interprétation des données a nécessité une journée financée. La commune de Gruffy, dans le cadre de cet inventaire « ABC » a financé à hauteur de 1000 € ces journées.

1. Méthodologie

✓ Inventaire complémentaire

Les inventaires complémentaires ornithologiques sont réalisés sous forme de transect avec des points d'arrêts afin de détecter les oiseaux à vue et/ou au chant. Cet inventaire permet de compléter les données par le constat présence/absence avec des indications sur le nombre d'individus ou des indices de nidification. Concernant les espèces migratrices, on notera toutefois des nuances entre les espèces car certaines n'ont été observées que lors de leur déplacement migratoire tandis que d'autres à plusieurs reprises en période estivale.

✓ Synthèse de données

La première étape consiste à extraire les données de la base « visionature » (base de données CORA/LPO).

L'étape suivante comprend le classement des espèces en fonction de leur vulnérabilité grâce à la connaissance des espèces sur le territoire haut-savoyard et avec l'aide des outils de protection (Lois, Directive Oiseaux de 1979) et de conservation (Listes rouges, Liste d'espèces à « priorités de conservation », tendance d'évolution des STOC-EPS).

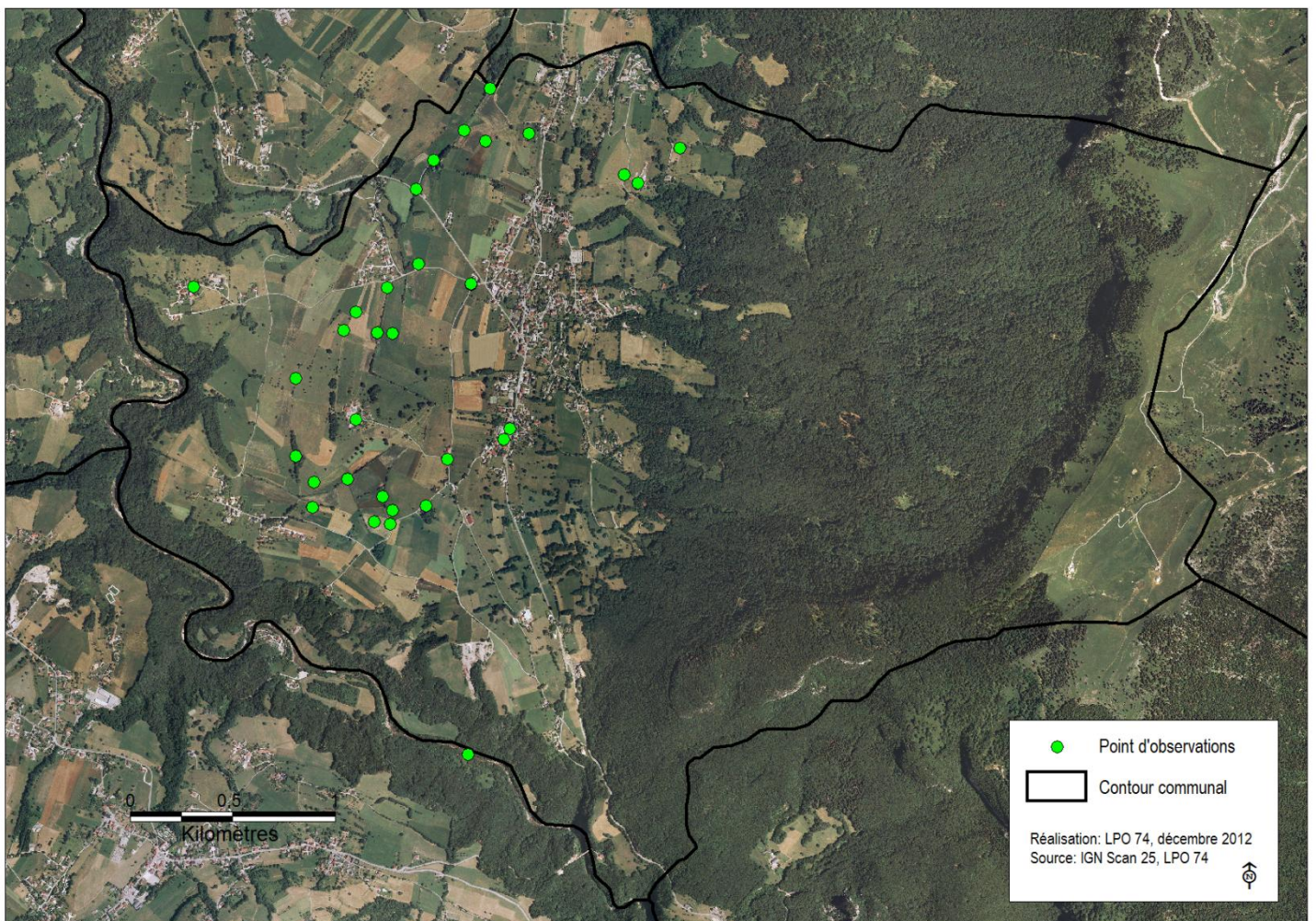
Enfin, la finalité de ce travail permet de déceler des enjeux sur la commune et de cibler des propositions d'actions répondant à d'éventuelles menaces afin de mieux intégrer l'avifaune à l'échelle de ce territoire.

2. Résultats et analyse détaillée

David Rey, salarié à la LPO a réalisé une demi-journée de terrain le 25 mai 2012. Il a pu recenser 39 espèces dont 7 nouvelles pour la commune.

En 2011, dans le cadre d'inventaires pour l'ABC de la commune, des espèces d'oiseaux ont également été notés (sans indices de nidification ; simple présence/absence) par les naturalistes ayant réalisé les inventaires botaniques et la caractérisation des habitats et par la FRAPNA 74 lors des inventaires reptiles, amphibiens et mammifères.

Carte des points d'observations des différentes espèces lors de l'inventaire LPO :



✓ Résumé des espèces recensées en 2011

→ Espèces issues de la Base de données LPO :

| Nom latin | Nom vernaculaire |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| <i>Alauda arvensis</i> | Alouette des champs |
| <i>Loxia curvirostra</i> | Bec-croisé des sapins |
| <i>Motacilla cinerea</i> | Bergeronnette des ruisseaux |
| <i>Motacilla alba</i> | Bergeronnette grise * |
| <i>Pernis apivorus</i> | Bondrée apivore * |
| <i>Buteo buteo</i> | Buse variable |
| <i>Nucifraga caryocatactes</i> | Cassenoix moucheté |
| <i>Carduelis carduelis</i> | Chardonneret élégant |
| <i>Pyrrhocorax graculus</i> | Chocard à bec jaune |
| <i>Cinclus cinclus</i> | Cincla plongeur |
| <i>Corvus frugilegus</i> | Corbeau freux |
| <i>Corvus corone</i> | Corneille noire |
| <i>Sturnus vulgaris</i> | Etourneau sansonnet |
| <i>Falco tinnunculus</i> | Faucon crécerelle |
| <i>Falco vespertinus</i> | Faucon kobez * |
| <i>Sylvia atricapilla</i> | Fauvette à tête noire * |
| <i>Corvus corax</i> | Grand Corbeau |
| <i>Certhia brachydactyla</i> | Grimpereau des jardins |
| <i>Turdus viscivorus</i> | Grive draine |
| <i>Turdus philomelos</i> | Grive musicienne |
| <i>Coccothraustes coccothraustes</i> | Gros-bec casse-noyaux |
| <i>Mergus merganser</i> | Harle bièvre |
| <i>Hirundo rustica</i> | Hirondelle rustique * |
| <i>Turdus torquatus</i> | Merle à plastron |
| <i>Turdus merula</i> | Merle noir |
| <i>Cyanistes caeruleus</i> | Mésange bleue |
| <i>Parus major</i> | Mésange charbonnière |
| <i>Poecile palustris</i> | Mésange nonnette |
| <i>Passer domesticus</i> | Moineau domestique |
| <i>Dendrocopos major</i> | Pic épeiche |
| <i>Dendrocopos medius</i> | Pic mar |
| <i>Dryocopus martius</i> | Pic noir |
| <i>Pica pica</i> | Pie bavarde |
| <i>Fringilla coelebs</i> | Pinson des arbres |
| <i>Phylloscopus collybita</i> | Pouillot véloce |
| <i>Erithacus rubecula</i> | Rougegorge familier |
| <i>Phoenicurus ochruros</i> | Rougequeue noir |
| <i>Sitta europaea</i> | Sittelle torchepot |
| <i>Troglodytes troglodytes</i> | Troglodyte mignon |

(*) : Espèce migratrice

→ Espèces complémentaires inventoriées par la FRAPNA 74 :

| Nom latin | Nom vernaculaire |
|----------------------------|---------------------------|
| <i>Gallinago gallinago</i> | Bécassine des marais |
| <i>Anas platyrhynchos</i> | Canard colvert |
| <i>Phasianus colchicus</i> | Faisan de Colchide |
| <i>Garrulus glandarius</i> | Geai des chênes |
| <i>Delichon urbicum</i> | Hirondelle des fenêtres * |
| <i>Picus viridis</i> | Pic vert |
| <i>Columba palumbus</i> | Pigeon ramier |

→ Espèces complémentaires inventoriées par le groupe botanique de l'ABC :

| Nom latin | Nom vernaculaire |
|------------------------------|--------------------|
| <i>Lophophanes cristatus</i> | Mésange huppée |
| <i>Anthus trivialis</i> | Pipit des arbres * |
| <i>Anthus spinoletta</i> | Pipit spioncelle * |

✓ Résumé des espèces recensées en 2012 (espèces supplémentaires comparées à 2011)

| Nom latin | Nom vernaculaire |
|--------------------------------|-----------------------------|
| <i>Pyrrhula pyrrhula</i> | Bouvreuil pivoine |
| <i>Emberiza citrinella</i> | Bruant jaune |
| <i>Circaetus gallicus</i> | Circaète Jean-le-Blanc ** |
| <i>Accipiter nisus</i> | Epervier d'Europe |
| <i>Falco peregrinus</i> | Faucon pèlerin |
| <i>Certhia familiaris</i> | Grimpereau des bois |
| <i>Ardea cinerea</i> | Héron cendré |
| <i>Upupa epops</i> | Huppe fasciée ** |
| <i>Oriolus oriolus</i> | Loriot d'Europe ** |
| <i>Apus apus</i> | Martinet noir |
| <i>Poecile montanus</i> | Mésange boréale |
| <i>Periparus ater</i> | Mésange noire |
| <i>Milvus migrans</i> | Milan noir |
| <i>Milvus milvus</i> | Milan royal ** |
| <i>Passer montanus</i> | Moineau friquet |
| <i>Lanius collurio</i> | Pie-grièche écorcheur |
| <i>Charadrius morinellus</i> | Pluvier guignard ** |
| <i>Regulus regulus</i> | Roitelet huppé |
| <i>Phoenicurus phoenicurus</i> | Rougequeue à front blanc ** |
| <i>Acrocephalus palustris</i> | Rousserolle verderolle |
| <i>Serinus serinus</i> | Serin cini |
| <i>Saxicola torquatus</i> | Tarier pâtre |
| <i>Jynx torquilla</i> | Torcol fourmilier ** |
| <i>Streptopelia decaocto</i> | Tourterelle turque |
| <i>Oenanthe oenanthe</i> | Traquet motteux |
| <i>Troglodytes troglodytes</i> | Troglodyte mignon |

Bruant jaune : espèce recensée lors de l'inventaire LPO en 2012 ;

(**): nouvelle espèce recensée pour la commune (toutes données connues depuis 1978) et espèce migratrice

Avifaune nicheuse

Les espèces sont ici présentées en fonction de leur niveau de vulnérabilité (gradient de l'espèce la plus vulnérable à la moins vulnérable). Les outils de protection et de conservation permettent de classer ces espèces de l'échelle géographique la plus grande à la plus petite, correspondant ainsi au degré de menace du plus fort au moins important. Afin de ne pas faire de répétition, elles sont décrites seulement au degré de menace le plus haut qui les concernent.



Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*



Hirondelle rustique *Hirundo rustica*



Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*



Moineau friquet *Passer montanus*

Crédits photo : J. Bisetti, Y. Fol

Espèce(s) en Annexe I de la Directive Oiseaux (1979)

| | | |
|------------------------|-----------------------|---|
| <i>Lanius collurio</i> | Pie-grièche écorcheur | Campagnes ouvertes, landes, prés, haies et buissons épineux |
|------------------------|-----------------------|---|

Espèce d'intérêt communautaire, la Pie-grièche écorcheur est un oiseau migrateur qui revient à partir du mois de mai pour la nidification et qui repart dès la fin de l'été. Elle connaît une forte régression sur son aire de répartition due à l'intensification de l'agriculture qui engendre une perte d'habitats (bocages, friches...) indispensables pour son régime alimentaire (insectes notamment) et pour sa nidification. Sur des secteurs de montagne, c'est à l'inverse la déprise agricole qui profite aux surfaces forestières au détriment de la Pie-grièche écorcheur. Une observation en 2007 au lieu-dit les Buissons a permis d'identifier une nidification certaine (un mâle avec un juvénile). Ce coteau avec une agriculture relativement extensive correspond bien aux habitats favorables à l'espèce qui apprécie notamment des zones de pâturages et de prairies parsemées de buissons et de haies. Pas d'autres indices de nidification n'ont été observés depuis mais l'espèce est probablement sous prospectée et mériterait une attention plus particulière.

Espèces en Liste rouge nationale

| | | |
|------------------------|-----------------|--|
| <i>Passer montanus</i> | Moineau friquet | Bois clairs, cultures, vergers, jardins, bâtiments |
|------------------------|-----------------|--|

Ce moineau, moins commun et plus discret que son cousin le Moineau domestique, est caractéristique des milieux ruraux. Il subit une forte régression due à l'intensification de l'agriculture et notamment à la suppression des vergers hautes tiges. En effet, ce moineau niche dans des cavités d'arbres qui lui sont donc indispensables pour la reproduction. Les vieux vergers sont un des aspects primordiaux pour favoriser la présence de l'espèce. Il est classé en tant qu'espèce quasi menacée (NT) sur la Liste rouge nationale ce qui signifie qu'il est proche du seuil des espèces menacées ou qu'il pourrait être menacé si des mesures de conservation spécifique n'étaient pas prises.

Sur la commune de Gruffy, il fréquente l'ensemble du secteur de plaine entre parcelles agricoles et bâtiments. Des jeunes de première année ont confirmé une nidification certaine en 2012 près du lieu-dit les Vauthières. Ce sont les seuls indices de nidification qui ont été relevés jusqu'à aujourd'hui. Plusieurs couples doivent probablement nicher sur la commune.

Espèces en Liste rouge régionale

| | | |
|-------------------------|-----------------------|--|
| <i>Delichon urbicum</i> | Hirondelle de fenêtre | Parois rocheuses, villes, bâtiments |
| <i>Hirundo rustica</i> | Hirondelle rustique | Campagne cultivée, villages, bâtiments |

Les hirondelles, symboles de la migration lorsqu'elles reviennent au printemps, sont des espèces relativement sensibles aux changements de nos modes de vie. Intensification, rénovation des bâtiments, urbanisation causent une régression de leurs populations. Elles restent cependant des espèces largement répandues.

La présence de bâtiments avec des toitures adaptées ou des ouvertures pour accéder à l'intérieur (granges, étables, écuries) est indispensable pour la nidification de l'Hirondelle rustique. Des points d'eau boueux sont également primordiaux pour l'élaboration du nid (façonné en terre avec divers éléments à même le mur). Elle est ainsi considérée comme en danger (EN) au niveau de Rhône-Alpes du fait de sa régression en tant que nicheuse (perte significative de sites de nidification).

L'Hirondelle des fenêtres fréquente également les villages pour y nicher. Elle fréquente les mêmes milieux que sa précédente. Commune, cette espèce s'adapte facilement à un contexte plus citadin en construisant ses nids sur des habitations. Elle reste cependant vulnérable (VU) sur la liste rouge régionale.

Une enquête nationale sur les hirondelles a pour objectif de recenser les sites de nidification de ces espèces et de prévenir des risques de perturbation lors de travaux de rénovation, d'éventuelles destructions involontaires ou de pertes de bâtiments favorables à la nidification. Une fois les sites de nidification localisés, le travail consiste à accompagner les propriétaires des bâtiments pour proposer des solutions afin de préserver les sites de nidification. Cette enquête a ainsi été réalisée par la LPO Haute-Savoie en 2012. Elle a permis de recenser plusieurs bâtiments sur la commune de Gruffy où les deux espèces ont niché et d'échanger avec les propriétaires afin de favoriser ces oiseaux.

Ainsi, plusieurs sites de nidification ont été identifiés sur la commune.

Au lieu-dit le Mollard :

- ⇒ 10 nids d'Hirondelle de fenêtre sur une ferme
- ⇒ 10 nids d'Hirondelle de fenêtre sur un garage
- ⇒ 6 nids d'Hirondelle rustique sur une grange

Au lieu-dit le Buisson :

- ⇒ 10 nids d'Hirondelle de fenêtre et 5 d'Hirondelle rustique sur une maison

Au lieu-dit le Châtelet :

- ⇒ 6 nids d'Hirondelles rustiques sur une maison

Au lieu-dit le Gargue :

- ⇒ 2 nids d'Hirondelle rustique dans une étable

Autres oiseaux nicheurs vulnérables au vue des résultats STOC-EPS

Le programme STOC-EPS (Suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple) est coordonné au niveau national par le CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), organisme intégré à l'unité mixte de recherche CNRS-MNHN. Ce programme permet d'estimer les variations d'effectifs d'oiseaux nicheurs communs à moyen et long terme sur la base de plus de 900 carrés de 10 points d'écoute. Les valeurs sont données en pourcentage de variation sur la période considérée (2001-2007).

Selon les résultats de ce suivi, nous établirons 3 catégories :

- ① Espèces présentant une tendance à la baisse statistiquement significative supérieure à 50%
- ② Espèces présentant une tendance à la baisse statistiquement significative comprise entre 20 et 50%
- ③ Espèces présentant une tendance à la baisse non statistiquement significative (inférieure à 10%)

Catégorie ① :

| | | |
|----------------------------|----------------------|--|
| <i>Carduelis carduelis</i> | Chardonneret élégant | Campagne cultivée, bosquets de feuillus et mixtes, plantations de conifères, vergers |
|----------------------------|----------------------|--|

Le Chardonneret élégant, de la famille des fringillidés, est caractéristique des chardons qu'il apprécie pour consommer leurs graines. Il utilise un ensemble de milieux à proximité de parcelles agricoles et des villages. Bien qu'il ne possède pas de statut particulier, les résultats du programme STOC révèlent une très forte tendance à la baisse (-52) sur la période de 2001 à 2007, signifiant une chute des effectifs induite probablement par des facteurs liés à l'intensification de l'agriculture et à l'urbanisation.

Cette espèce se rencontre potentiellement sur toute la commune de Gruffy, avec toutefois des observations plus fréquentes sur le secteur du Semnoz, dans les alpages de montagne. Seulement un indice de nidification a été observé sur le secteur du Crêt de l'Aigle en 2008. Il est fort probable que cette espèce soit peu observée sur ses sites de nidification et que plusieurs couples nichent sur la commune.

Catégorie ② :

| | | |
|---------------------------|--------------|---|
| <i>Saxicola torquatus</i> | Tarier pâtre | Milieux ouverts à faible végétation, buissons, montagne |
|---------------------------|--------------|---|

Le Tarier pâtre fréquente divers milieux tant que la végétation rase lui permet de nicher et que des perchoirs lui sont disponibles pour chasser et surveiller son territoire. Les prairies et les alpages lui sont donc favorables. Ses exigences écologiques sont bien souvent contraintes par l'urbanisation croissante, notamment en Haute-Savoie. Les résultats STOC révèlent une baisse relativement importante de ses effectifs au niveau national (-24). Cette espèce est donc à prendre en considération dans un objectif de conservation.

Un couple nicheur a été observé en 2012 sur le secteur des Granges.

| | | |
|--------------------|---------------|---|
| <i>Buteo buteo</i> | Buse variable | Bois, bosquets, milieux ouverts, champs, prairies et marais |
|--------------------|---------------|---|

Ce rapace est l'un des plus communs en Europe. La Buse variable utilise une diversité de milieux pour chasser ses proies et niche dans des arbres en hauteur. Les résultats STOC indiquent cependant une tendance à la baisse (-22). Un couple nicheur avec un jeune a été recensé aux Choseaux en 2007.

Catégorie ③ :

| | | |
|-----------------------|---------------------|--|
| <i>Motacilla alba</i> | Bergeronnette grise | Milieux divers, zones cultivées, bois clairs, marais, cours d'eau, jardins |
|-----------------------|---------------------|--|

La Bergeronnette grise est présente dans des milieux souvent dégagées, à proximités de points d'eau. Elle peut être observée également à proximité de zones urbaines. Cette bergeronnette est une espèce migratrice partielle, certains individus descendent plus au sud de la France en hiver. Elle n'est donc pas très présente en Haute-Savoie en période hivernale. Cette espèce est considérée nicheuse certaine sur la commune en 2011 avec l'observation d'un jeune de première année près du Chéran et en 2012 avec une observation d'un juvénile aux Vauthières.

| | | |
|----------------------|------------|---|
| <i>Turdus merula</i> | Merle noir | Forêts, bois, parcs et jardins, bocages |
|----------------------|------------|---|

Le Merle noir est une espèce commune qui peut être observée dans de nombreux milieux naturels et citadins. C'est un oiseau qui voit une régression à l'échelle nationale d'après les résultats STOC mais dans

une proportion assez faible (-5). On notera une observation de nidification certaine en 2012 près du lieu-dit les Leutets. Cette espèce doit potentiellement nicher sur plusieurs secteurs de la commune.

Espèces nicheuses sans statut particulier et avec des résultats STOC-EPS à la hausse

Ces espèces sont citées à titre indicatif pour renseigner sur les espèces nicheuses connues sur la commune. Elles ont de fait un degré de priorités de conservation moindre vis-à-vis des autres espèces nicheuses citées ci-dessous au vue d'absence de statut et de leur tendance d'évolution positive de leur population au niveau national.

| | | |
|-------------------------|---------------------|---|
| <i>Sturnus vulgaris</i> | Etourneau sansonnet | Campagne cultivée, parcs, jardins, bois, zones urbaines |
|-------------------------|---------------------|---|

⇒ Indices de nidification certaine en 2011 (au lieu-dit le Mollard) et en 2012 (au lieu-dit le Rogney)

| | | |
|----------------------------|---------------|--|
| <i>Cyanistes caeruleus</i> | Mésange bleue | Bois, généralement de feuillus, parcs, jardins |
|----------------------------|---------------|--|

⇒ Indices de nidification certaine en 2012 (au lieu-dit les Choseaux)

| | | |
|-----------------------|--------------------|--|
| <i>Sitta europaea</i> | Sittelle torchepot | Forêts mixtes, de feuillus, vieux arbres, parcs et jardins |
|-----------------------|--------------------|--|

⇒ Indices de nidification certaine en 2012 (au lieu-dit les Vauthières)

| | | |
|-------------------------|---------------|-------------------------------------|
| <i>Columba palumbus</i> | Pigeon ramier | Zones boisés, parcs, jardins, ville |
|-------------------------|---------------|-------------------------------------|

⇒ Indices de nidification certaine en 2012 (au lieu-dit le Saillet)

| | | |
|-----------------------------|-----------------|--|
| <i>Phoenicurus ochruros</i> | Rougequeue noir | Montagne, pentes à blocs rocheux, parois rocheuses, bosquets, village, bâtiments |
|-----------------------------|-----------------|--|

⇒ Indices de nidification certaine en 2012 (aux lieux-dits le Platet et les Granges)

Liste des oiseaux menacés et à surveiller en Haute-Savoie

Aucun oiseau recensé comme nicheur sur la commune de Gruffy correspond aux espèces ciblées dans la liste des oiseaux menacés et à surveiller sur le département.

Anciennes espèces nicheuses

Certaines espèces ont été recensées comme nicheuses sur la commune dans les années 70 et 90. Comme aucun indice récent (années 2000) n'a permis de révéler la nidification de ces espèces, nous considèrerons qu'elles ne sont potentiellement plus nicheuses sur la commune de Gruffy.

| | | |
|-------------------------------|------------------------|------|
| <i>Alauda arvensis</i> | Alouette des champs | 1978 |
| <i>Turdus viscivorus</i> | Grive draine | 1978 |
| <i>Anthus spinoletta</i> | Pipit spioncelle | 1990 |
| <i>Emberiza citrinella</i> | Bruant jaune | 1993 |
| <i>Acrocephalus palustris</i> | Rousserolle verderolle | 1993 |

Avifaune migratrice et hivernante

Plusieurs espèces ont été observées lors de la migration pré-nuptiale (au printemps) ou post-nuptiale (à l'automne). Ces oiseaux sont soit observés en vol au cours de leur passage (souvent le cas pour les rapaces) ou en halte migratoire. Certaines espèces peuvent également être observées sur la commune au cours de la période estivale (nidification) avant de repartir pour l'hiver. Cependant, peu d'indices de nidification certaine pour des espèces migratrices sont connus sur la commune. Certaines espèces semblent toutefois importantes à énoncer au vue de leur statut de protection ou de conservation.



Huppe fasciée *Upupa epops*



Gobe-mouche noir *Ficedula hypoleuca*



Traquet motté *Oenanthe oenanthe*



Torcol fourmilier *Jynx torquilla*

Crédits photo : J.C. Delattre, J. Bisetti, Y. Fol

| | | |
|--------------------|---------------|--|
| <i>Upupa epops</i> | Huppe fasciée | Cultures et zones ouvertes, herbeuses, paturâges, bosquets, haies et buissons, vignes, vergers |
|--------------------|---------------|--|

⇒ La Huppe fasciée est surtout inféodée aux milieux agricoles et peut potentiellement être présente sur tout le secteur de basse altitude de la commune. La liste rouge nationale la classe comme espèce en danger et la Liste rouge régionale la considère en danger critique d'extinction car sa nidification n'est plus qu'anecdotique.

| | | |
|---------------------------|-----------------|--|
| <i>Muscicapa striata</i> | Gobemouche gris | Jardins, parcs, bois, clairières, trouées |
| <i>Ficedula hypoleuca</i> | Gobemouche noir | Forêts claires de feuillus et mixtes, vieux chênes, parcs, jardins |

⇒ Les Gobemouches fréquentent plutôt les zones de transition et les secteurs boisés que l'on pourra retrouver entre la partie de plaine et celle de montagne. Ces deux espèces sont classées en liste rouge : le Gobe-mouche gris est considéré comme vulnérable au niveau national et comme quasi menacé au niveau régional, tandis que le Gobe-mouche noir est classé en tant qu'espèce vulnérable au niveau régional et comme espèce en danger à l'échelle du département haut-savoyard.

| | | |
|-----------------------|-------------------|--|
| <i>Jynx torquilla</i> | Torcol fourmilier | Vergers, prés, bois clairs entrecoupés de champs, bosquets de feuillus |
|-----------------------|-------------------|--|

⇒ Le Torcol fourmilier apprécie les vieux arbres et les vieux vergers pour y déloger des insectes et surtout des fourmis. Cette espèce peu commune et assez difficile à observer est en liste rouge nationale (en quasi extinction), régionale (vulnérable) et sur la liste d'espèces menacées et à surveiller de Haute-Savoie (en danger).

| | | |
|--------------------------|-----------------|--|
| <i>Oenanthe oenanthe</i> | Traquet motteux | Milieus ouverts et pierreux avec zones herbeuses, landes, champs |
|--------------------------|-----------------|--|

⇒ Le Traquet motteux fréquente généralement les milieux découverts de montagne mais il peut aussi utiliser toutes sortes de milieux dépourvus d'arbres et de végétations denses en plaine. Il est classé en espèce quasi menacée sur la liste rouge nationale. A noter également que les résultats du programme STOC révèlent une très forte tendance à la baisse, signifiant une chute des effectifs et une régression des populations entre 2001 et 2007 (-59 %).

| | | |
|----------------------|-------------|--|
| <i>Milvus milvus</i> | Milan royal | Paysages mixtes de forêts, de champs et d'étangs |
|----------------------|-------------|--|

| | | |
|-----------------------|------------|---|
| <i>Milvus migrans</i> | Milan noir | Forêts près des lacs, des cours d'eau, des marais et des zones urbaines |
|-----------------------|------------|---|

| | | |
|---------------------------|------------------------|--|
| <i>Circaetus gallicus</i> | Circaète Jean-le-Blanc | Milieus secs et ouverts avec reliefs, boisements épars |
|---------------------------|------------------------|--|

| | | |
|------------------------|-----------------|--|
| <i>Pernis apivorus</i> | Bondrée apivore | Forêts à clairières et coupes, champs avec bosquets, zones humides |
|------------------------|-----------------|--|

⇒ Ces quatre espèces de rapaces sont inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux. Elles sont potentiellement présentes sur les secteurs boisés mais également dans les champs et milieux ouverts notamment les Milans et la Bondrée apivore, pour la prédation. Le Milan royal est une espèce vulnérable

au titre de la liste rouge nationale et en danger critique au niveau régional. Le Circaète est considéré en danger à l'échelle du département car on ne recense désormais plus que quelques couples nicheurs.

=>Le secteur ne se révèle pas être un site majeur d'accueil pour la faune hivernante (oiseaux d'eau et passereaux notamment). Nous ne retiendrons pas cette catégorie comme un enjeu primordial pour le territoire concerné.

Autres espèces d'intérêt

D'autres espèces présentes sur la commune semblent importantes à évoquer du fait de leur rareté sur le département ou de leur intérêt patrimonial. Ces espèces ne sont pas considérées comme nicheuses mais probablement lié au fait qu'elles sont sous-prospectées. Certaines d'entre elles peuvent potentiellement nicher sur la commune.



Bruant jaune *Emberiza citrinella*



Pic mar *Dendrocopos medius*



Pic noir *Dryocopus martius*



Venturon montagnard *Serinus citrinella*

Crédits photo : A. Chappuis, J. Bisetti, Y. Fol

| | | |
|------------------------------|----------------------|---|
| <i>Glaucidium passerinum</i> | Chevêchette d'Europe | Forêts de conifères ou mixte, en montagne (vieux sapins, épicéas) |
|------------------------------|----------------------|---|

⇒ Cette petite chouette de montagne fréquente potentiellement tout le secteur du massif forestier du Semnoz. Elle est cependant peu représentée sur la commune de Gruffy. C'est une espèce d'intérêt communautaire (Annexe 1 de la Directive Oiseaux) et est également considérée vulnérable au titre de la liste rouge nationale ainsi que la liste rouge Rhône-Alpine.

| | | |
|---------------------------|---------|---|
| <i>Dendrocopos medius</i> | Pic mar | Vieilles forêts notamment chênaies, clairières, pâturages |
|---------------------------|---------|---|

| | | |
|--------------------------|----------|---|
| <i>Dryocopus martius</i> | Pic noir | Forêt de haute futaie, pins ou mixtes, hêtraies |
|--------------------------|----------|---|

⇒ Les Pics représentent un atout majeur dans une forêt car leur présence traduit que le potentiel d'accueil est suffisamment important pour qu'ils puissent y vivre notamment par la présence d'une certaine quantité de bois morts au sol et sur pied. Ces espèces sont également intéressantes à l'échelle des écosystèmes car elles induisent la présence d'autres espèces qui sont dépendantes de leur présence notamment pour la nidification en occupant leurs anciennes cavités (ex : Chevêchette d'Europe).

Ces deux espèces sont inscrites à la Directive oiseaux. Le Pic mar, plus rare que le Pic noir, est également inscrit sur la liste rouge régionale en tant qu'espèce en danger critique et sur la liste départementale comme espèce vulnérable.

| | | |
|-------------------------|------------------|---|
| <i>Carduelis spinus</i> | Tarin des aulnes | Forêts de conifères et mixtes (épicéas, aulnes, bouleaux) |
|-------------------------|------------------|---|

⇒ Cet oiseau généralement rencontré en forêt de montagne ou en bord de rivières est une espèce vulnérable au titre de la liste rouge nationale et régionale. Il est également considéré en danger au niveau de la Haute-Savoie.

| | | |
|---------------------------|---------------------|--|
| <i>Serinus citrinella</i> | Venturon montagnard | Forêts de montagne, sapinières à clairières, alpages, prairies alpines |
|---------------------------|---------------------|--|

⇒ Le Venturon, comme son nom l'indique, est typiquement une espèce montagnarde qui se retrouve en limite forestière. Elle est considérée comme quasi menacée au niveau national.

| | | |
|--------------------------|-------------------|---|
| <i>Pyrrhula pyrrhula</i> | Bouvreuil pivoine | Forêts mixtes, parcs, grands jardins, conifères |
|--------------------------|-------------------|---|

⇒ Le Bouvreuil pivoine est une espèce de moyenne altitude pouvant se rencontrer en forêt ou en milieux plus ouverts. Cette espèce voit fortement chuter ses populations au vu des résultats STOC (-59%). Elle est classée comme vulnérable au niveau national.

| | | |
|----------------------------|--------------|--|
| <i>Emberiza citrinella</i> | Bruant jaune | Paysages agricoles, zones buissonneuses, bosquets, lisières forestières, haies, prés, clairières |
|----------------------------|--------------|--|

⇒ Le Bruant jaune se retrouve dans les secteurs découverts, cultivés ou non. Il est surtout caractéristique des lisières forestières et des bocages. Il est classé comme quasi menacé sur la liste rouge nationale et comme vulnérable sur la liste rouge régionale.

| | | |
|-------------------------|--------------|--|
| <i>Mergus merganser</i> | Harle bièvre | Lacs, cours d'eau calmes, eaux profondes, arbres à gros tronc avec trous |
|-------------------------|--------------|--|

⇒ Le Harle bièvre est un oiseau d'eau qui fréquente les rivières et les lacs pour y consommer des poissons. Il est également dépendant de vieux arbres à cavités pour sa nidification. Il est bien présent en Haute-Savoie mais n'est pas commun à l'échelle nationale. Il fait partie des espèces quasi menacées sur la liste rouge nationale.

| | | |
|------------------------|---------------------|---------------------------------|
| <i>Alauda arvensis</i> | Alouette des champs | Ouverts, champs, prés et landes |
|------------------------|---------------------|---------------------------------|

⇒ L'Alouette des champs fait partie des espèces qui ont fortement régressé du fait de l'intensification de l'agriculture et de la perte de terrains agricoles au profit de l'urbanisation. Cette espèce est vulnérable au niveau national et également au niveau départemental.

| | | |
|--------------------------|-------------|---|
| <i>Aquila chrysaetos</i> | Aigle royal | Montagne, forêts d'altitude, parfois boisements de plaine |
|--------------------------|-------------|---|

⇒ L'Aigle royal, malgré une importante représentation à l'échelle du département (une trentaine de couples reproducteurs), reste sensible à de nombreuses perturbations notamment sur les sites de nidification. Il est surtout présent sur les secteurs de montagne. Ce rapace emblématique est protégé par la Directive oiseaux et est concerné par les statuts de conservation des listes rouges (vulnérable en France, en Rhône-Alpes et en Haute-Savoie).

3. Synthèse des enjeux et perspectives d'actions

Le paysage rural de la commune est un atout majeur contrairement à des secteurs fortement urbanisés. La commune de Gruffy représente à elle seule une mosaïque de milieux intéressante entre plaine agricole et bocagère, rives du Chéran, forêt du Semnoz et alpages de montagne. Cette diversité de milieux relate donc un potentiel d'accueil pour la biodiversité important. On note en effet une avifaune diverse: oiseaux d'eau, passereaux, hirondelles, pics, rapaces... La présence de ces espèces induit également celle de tout un cortège de micromammifères, d'insectes et d'invertébrés dont ces oiseaux dépendent. Ces différents habitats font la richesse patrimoniale du territoire communal qu'il est essentiel de préserver.

Le bâti en milieu rural

Afin de conserver les populations d'hirondelles, contribuer à la préservation de leurs sites de nidification est indispensable. Un suivi des sites de nidification permet de connaître là où les oiseaux nichent et de proposer des compromis dans les cas où cela cause des désagréments aux propriétaires des bâtiments (protection pour éviter les fientes, pose de nichoirs de substitution). Les travaux de réfection des toitures et/ou de façade doivent également être menés en dehors de la période de nidification qui se situe entre le 1^{er} avril et le 15 septembre. Pour favoriser la nidification de ces espèces, il est également possible de poser des nichoirs, de laisser des ouvertures permanentes dans les bâtiments agricoles et de créer des zones boueuses (indispensables pour la construction des nids).

Les vieux vergers

Les vieux vergers sont sources de nourriture pour différentes espèces d'oiseaux comme la Huppe fasciée, le Torcol fourmilier, le Pic mar, le Moineau friquet. Les vieux arbres fruitiers ont des structures intéressantes car ils comportent bien souvent des cavités potentiellement favorables à la nidification de plusieurs espèces. La Chevêche d'Athéna, rapace nocturne caractéristique des vergers hautes tiges, n'est pas citée sur la commune mais rien ne permet de confirmer l'absence de l'espèce. Des prospections spécifiques pour cette espèce pourraient être réalisées afin de mieux connaître le potentiel d'accueil de la commune.

Les prairies de plaine et les pâturages de montagne

La commune de Gruffy comporte une zone de plaine et un coteau parsemés de prairies, de haies, de bosquets et d'arbres isolés. Il est important de préserver ce secteur de l'urbanisation, d'une part pour garantir la présence d'une activité agricole sur la commune et d'autre part pour conserver les espèces associées (Bruant jaune, Buse variable, Milan noir, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Alouette des champs, Pie-grièche écorcheur, Moineau friquet etc.). Le milieu agricole est celui où la régression des espèces est la plus marquée en France. Conserver une agriculture extensive permet aussi de contribuer à la mise en valeur du patrimoine local. Les pâturages ont également un rôle écologique primordial dans les milieux d'altitude et permettent de conserver des milieux ouverts favorables à des espèces comme le Rougequeue noir, le Tarier pâtre et le Traquet motteux.

Les forêts

Sur les milieux forestiers du Semnoz, il serait préférable d'éviter des travaux forestiers pendant la période de reproduction/nidification des oiseaux (1^{er} février au 1^{er} septembre). Un mode d'exploitation irrégulière (futaie jardinée, futaie irrégulière...) est à prioriser, conservant ainsi une diversité d'essences, de strates et d'âges d'arbres favorables à une plus grande diversité d'oiseaux. La conservation du bois morts (au sol et sur pied) est également indispensable dans une forêt notamment pour favoriser la présence des pics (Pic noir et Pic épeiche). Les insectes saproxyliques, qui consomment du bois morts, sont en effet leur principale

ressource alimentaire. Les pics sont également indispensables à la présence d'autres espèces comme la Chevêchette d'Europe qui utilisent leurs anciennes loges ou cavités pour nicher.

Le Parc Naturel des Bauges travaille sur un programme autour des enjeux sylvicoles et de biodiversité pour anticiper les projets d'exploitation forestière et de dessertes. L'idée est de valoriser la filière bois au sein du Parc tout en conservant et préservant la faune et la flore. Les forêts domaniales intègrent déjà certaines mesures en faveur de la biodiversité. Concernant les propriétaires privés, il semblerait intéressant de mener une action de sensibilisation.

Annexe 1 : Espèces recensées de 1978 à 2010 (issues de la base de données LPO)
sur la commune de Gruffy

| Nom latin | Nom vernaculaire |
|--------------------------------|-------------------------|
| <i>Prunella collaris</i> | Accenteur alpin |
| <i>Prunella modularis</i> | Accenteur mouchet |
| <i>Aquila chrysaetos</i> | Aigle royal |
| <i>Alauda arvensis</i> | Alouette des champs |
| <i>Lullula arborea</i> | Alouette lulu |
| <i>Accipiter gentilis</i> | Autour des palombes |
| <i>Loxia curvirostra</i> | Bec-croisé des sapins |
| <i>Motacilla alba</i> | Bergeronnette grise |
| <i>Pyrrhula pyrrhula</i> | Bouvreuil pivoine |
| <i>Emberiza citrinella</i> | Bruant jaune |
| <i>Emberiza cirrus</i> | Bruant zizi |
| <i>Buteo buteo</i> | Buse variable |
| <i>Anas platyrhynchos</i> | Canard colvert |
| <i>Nucifraga caryocatactes</i> | Cassenoix moucheté |
| <i>Carduelis carduelis</i> | Chardonneret élégant |
| <i>Glaucidium passerinum</i> | Chevêchette d'Europe |
| <i>Pyrrhonorax graculus</i> | Chocard à bec jaune |
| <i>Strix aluco</i> | Chouette hulotte |
| <i>Cinclus cinclus</i> | Cinacle plongeur |
| <i>Corvus frugilegus</i> | Corbeau freux |
| <i>Corvus corone</i> | Corneille noire |
| <i>Cuculus canorus</i> | Coucou gris |
| <i>Accipiter nisus</i> | Epervier d'Europe |
| <i>Sturnus vulgaris</i> | Etourneau sansonnet |
| <i>Phasianus colchicus</i> | Faisan de Colchide |
| <i>Falco tinnunculus</i> | Faucon crécerelle |
| <i>Falco peregrinus</i> | Faucon pèlerin |
| <i>Sylvia atricapilla</i> | Fauvette à tête noire |
| <i>Garrulus glandarius</i> | Geai des chênes |
| <i>Muscicapa striata</i> | Gobemouche gris |
| <i>Ficedula hypoleuca</i> | Gobemouche noir |
| <i>Corvus corax</i> | Grand Corbeau |
| <i>Phalacrocorax carbo</i> | Grand Cormoran |
| <i>Certhia familiaris</i> | Grimpereau des bois |
| <i>Certhia brachydactyla</i> | Grimpereau des jardins |
| <i>Turdus viscivorus</i> | Grive draine |
| <i>Turdus pilaris</i> | Grive litorne |
| <i>Turdus philomelos</i> | Grive musicienne |
| <i>Mergus merganser</i> | Harle bièvre |
| <i>Ardea cinerea</i> | Héron cendré |
| <i>Delichon urbicum</i> | Hirondelle de fenêtre |
| <i>Ptyonoprogne rupestris</i> | Hirondelle de rochers |
| <i>Hirundo rustica</i> | Hirondelle rustique |
| <i>Apus melba</i> | Martinet à ventre blanc |

| | |
|---------------------------------|---------------------------|
| <i>Apus apus</i> | Martinet noir |
| <i>Turdus torquatus</i> | Merle à plastron |
| <i>Turdus merula</i> | Merle noir |
| <i>Aegithalos caudatus</i> | Mésange à longue queue |
| <i>Cyanistes caeruleus</i> | Mésange bleue |
| <i>Poecile montanus</i> | Mésange boréale |
| <i>Parus major</i> | Mésange charbonnière |
| <i>Lophophanes cristatus</i> | Mésange huppée |
| <i>Periparus ater</i> | Mésange noire |
| <i>Poecile palustris</i> | Mésange nonnette |
| <i>Milvus migrans</i> | Milan noir |
| <i>Passer domesticus</i> | Moineau domestique |
| <i>Passer montanus</i> | Moineau friquet |
| <i>Dendrocopos major</i> | Pic épeiche |
| <i>Dendrocopos medius</i> | Pic épeichette |
| <i>Dryocopus martius</i> | Pic mar |
| <i>Picus viridis</i> | Pic noir |
| <i>Picus viridis</i> | Pic vert |
| <i>Pica pica</i> | Pie bavarde |
| <i>Lanius collurio</i> | Pie-grièche écorcheur |
| <i>Columba palumbus</i> | Pigeon ramier |
| <i>Fringilla coelebs</i> | Pinson des arbres |
| <i>Fringilla montifringilla</i> | Pinson du Nord |
| <i>Anthus spinoletta</i> | Pipit spioncelle |
| <i>Phylloscopus bonelli</i> | Pouillot de Bonelli |
| <i>Phylloscopus trochilus</i> | Pouillot fitis |
| <i>Phylloscopus collybita</i> | Pouillot véloce |
| <i>Regulus ignicapilla</i> | Roitelet à triple bandeau |
| <i>Regulus regulus</i> | Roitelet huppé |
| <i>Erithacus rubecula</i> | Rougegorge familier |
| <i>Phoenicurus ochruros</i> | Rougequeue noir |
| <i>Acrocephalus scirpaceus</i> | Rousserolle effarvate |
| <i>Acrocephalus palustris</i> | Rousserolle verderolle |
| <i>Serinus serinus</i> | Serin cini |
| <i>Sitta europea</i> | Sittelle torchepot |
| <i>Saxicola rubetra</i> | Tarier des prés |
| <i>Saxicola torquatus</i> | Tarier pâtre |
| <i>Carduelis spinus</i> | Tarin des aulnes |
| <i>Tichodroma muraria</i> | Tichodrome échelette |
| <i>Streptopelia decaocto</i> | Tourterelle turque |
| <i>Oenanthe oenanthe</i> | Traquet motteux |
| <i>Troglodytes troglodytes</i> | Troglodyte mignon |
| <i>Serinus citrinella</i> | Venturon montagnard |
| <i>Carduelis chloris</i> | Verdier d'Europe |